



COMMUNICATION PVC

Casque Skate-Tec Pro Visiere 025

Chers officiels et leaders de la communauté de patinage de vitesse,

Un nouveau casque de courte piste équipé d'une visière magnétique et amovible est récemment arrivé sur le marché. Vous pouvez voir le casque [ici](#). Ce casque respecte toutes les normes de certification de sécurité pertinentes et est approuvé pour les compétitions internationales par l'ISU.

Patinage de vitesse Canada (PVC) a examiné les implications en matière de sécurité de ce casque en consultation avec le Conseil consultatif du développement du sport. À la suite de cet examen, nous fournissons les lignes directrices suivantes concernant son utilisation.

Lignes directrices

Bien que le Livre rouge de PVC n'aborde pas spécifiquement les visières, le casque est conforme aux exigences de sécurité décrites dans la section D3. Par conséquent, PVC établit les lignes directrices suivantes pour son utilisation :

1. **Utilisation sans visière** : Les patineurs peuvent utiliser le casque sans la visière, à condition que les aimants soient recouverts par la pièce de protection amovible. Des lunettes avec une sangle doivent toujours être portées.
2. **Utilisation avec visière** : Les patineurs peuvent utiliser le casque avec la visière attachée, à condition qu'ils portent des lunettes avec une sangle sous la visière.
 - o **Important : Le casque avec visière ne peut pas être utilisé sans lunettes supplémentaires avec sangle sous le casque, jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'à une révision du Livre rouge de PVC. Ces révisions sont actuellement à l'étude pour la saison 2025-2026**

Nous recommandons aux officiels (arbitres en chef) d'inspecter ces casques avant les compétitions afin de s'assurer que la visière ou la pièce protectrice magnétique est solidement fixée et ne présente aucun risque immédiat pour la sécurité. Cette inspection doit être effectuée selon les mêmes procédures que celles appliquées à tout autre morceau d'équipement.

Considérations de sécurité

Bien que des questions demeurent sur les performances de la visière dans des environnements de patinage de vitesse, la sécurité demeure la priorité absolue de PVC. Nous estimons que la visière peut offrir une protection faciale supplémentaire, réduisant les risques de coupures causées par les lames ou d'autres objets.

Le développement de casques comme celui-ci est une réponse directe à des blessures survenues dans notre communauté et reflète des progrès. Nous vous encourageons à permettre l'utilisation de ces casques, sous réserve du respect des lignes directrices mentionnées ci-dessus. Si vous avez des commentaires concernant la performance de ce casque lors des entraînements ou compétitions, ou si vous avez des questions, veuillez contacter Jon Cavar, gestionnaire des parcours sportifs, à l'adresse jcavar@speedskating.ca.



Merci pour votre engagement continu envers la sécurité des patineur(euse)s.

Cordialement,

Jon